

QUIZZ

ADMINISTRATION DES MEDICAMENTS

PROMO AS

Question 1

La prescription indique IMOVANE® (Zopiclone) « 1 comprimé à 22h ». Il est 21h55, le résident dort. Que faire?

- a) Je réveille le résident pour lui donner ce qui est prescrit
- b) Je ne le réveille pas
- c) Je trace que je ne lui ai pas donné et pourquoi

Question 1

La prescription indique IMOVANE® (Zopiclone) « 1 comprimé à 22h ». Il est 21h55, le résident dort. Que faire?

- ~~a) Je réveille le résident pour lui donner ce qui est prescrit~~
- b) Je ne le réveille pas
- c) Je trace que je ne lui ai pas donné et pourquoi

Question 2

Que signifie 5B?

- a) Vérifier l'identité du résident de 5 façons différentes avant de lui donner un médicament
- b) Pas plus de 5 molécules par résident
- c) Bon patient, bonne dose, bonne voie, bon médicament, bon moment

Question 2

Que signifie 5B?

- ~~a) Vérifier l'identité du résident de 5 façons différentes avant de lui donner un médicament~~
- ~~b) Pas plus de 5 molécules par résident~~
- c) Bon patient, bonne dose, bonne voie, bon médicament, bon moment

Question 3

OK ou pas OK

- a) Un AS fait passer des médicaments dans la sonde de gastrostomie du résident
- b) Un AS fait une injection d'insuline
- c) En sortie, un AS donne les médicaments à partir du pilulier préparé en amont par un IDE
- d) Un résident se plaint de douleur, un AS lui donne du paracétamol hors prescription

Question 3

OK pas OK

Un AS fait passer des médicaments dans la sonde de gastrostomie du résident : **pas OK**

= acte IDE (présente une difficulté particulière d'administration)

Question 3

OK ou pas OK

Un AS fait une injection d'insuline: **pas OK**

= acte IDE (présente une difficulté particulière d'administration)

Question 3

OK ou pas OK

En sortie, un AS donne les médicaments à partir du pilulier préparé en amont par un IDE: **OK**

Il s'agit d'une aide à la prise (pas de préparation). A noter que l'AS doit avoir accès à la prescription pour être informé des doses prescrites et du moment de la prise.

Question 3

OK ou pas OK

Un résident se plaint de douleur, un AS lui donne du paracétamol hors prescription : **pas OK.**

Les médicaments ne peuvent être donnés que sur prescription.

Question 4

Je suis un nouvel arrivant dans l'EHPAD en charge de la distribution des médicaments pour la prise de midi.

Le plan de table, actualisé chaque semaine, me permet de savoir où se trouvent les résidents.

Je réalise l'aide à la prise en fonction de ce plan.

Ai-je suffisamment vérifié l'identité des résidents avant de donner les traitements?

Question 4

Je suis un nouvel arrivant dans l'EHPAD en charge de la distribution des médicaments pour la prise de midi.

Le plan de table, actualisé chaque semaine, me permet de savoir où se trouvent les résidents.

Je réalise l'aide à la prise en fonction de ce plan.

Ai-je suffisamment vérifié l'identité des résidents avant de donner les traitements? **Non**

Le plan de table n'est pas un élément fiable de vérification d'une identité.

Question 5

Je suis AS. En salle à manger lors du repas, le résident A prend les médicaments d'un résident B. Quelle est la conduite à tenir?

- a) Je trace la prise
- b) Je rédige une fiche d'événement indésirable
- c) J'alerte l'IDE
- d) Je ne fais rien
- e) Je surveille
- f) Je reprépare le traitement du résident B

Question 5

Je suis AS. En salle à manger lors du repas, le résident A prend les médicaments d'un résident B. Quelle est la conduite à tenir?

- a) Je trace la prise
- b) Je rédige une fiche d'événement indésirable
- c) J'alerte l'IDE= à faire en priorité
- d) ~~Je ne fais rien~~
- e) Je surveille
- f) ~~Je reprepare le traitement du résident B~~

Question 6

Je suis AS. La nuit, je me rends compte qu'il y a eu une double administration d'un médicament. Il n'y a pas d'IDE.

Quelle est la conduite à tenir?

- a) Je surveille le résident
- b) Je préviens le SAMU
- c) Je fais une transmission écrite
- d) Je rédige une fiche d'événement indésirable
- e) Je préviens mon cadre d'astreinte
- f) Je préviens mon collègue lors des transmissions orales

Question 6

Je suis AS. La nuit, je me rends compte qu'il y a eu une double administration d'un médicament. Il n'y a pas d'IDE.

Quelle est la conduite à tenir?

- a) Je surveille le résident
- b) Je préviens le SAMU = à faire en priorité
- c) Je fais une transmission écrite
- d) Je rédige une fiche d'événement indésirable
- e) Je préviens mon cadre d'astreinte (dépend du fonctionnement)
- f) Je préviens mon collègue lors des transmissions orales

Bibliographie

« Sécurisation de l'administration et de l'aide à la prise des médicaments en établissement médico-social d'hébergement » ARS-REQUA